

- Démarche : Demande de restitution de titre d'identité (passeport/CNI/titre de séjour)
- Organisme : Secrétariat commun du greffe correctionnel

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Le justiciable peut solliciter la restitution d'un titre d'identité saisi par la justice lorsque son affaire est terminée ou lorsqu'il n'est plus sous mesure de sûreté

**Qui peut demander la restitution de son titre d'identité ?**

**Vous venez d'être jugé par le tribunal correctionnel**

**Le juge des libertés et de la détention a ordonné la restitution de votre titre d'identité en attente de votre jugement par le tribunal correctionnel**

## Identité du demandeur

Nom de naissance	<input type="text"/>
Nom d'usage	<input type="text"/>
Prénom(s)	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>
Lieu de naissance	<input type="text"/>
Département de naissance	<input type="text"/>

# Demande de restitution de titre d'identité (passeport/CNI/titre de séjour)

## Pays de naissance

## Identification de procédure

### Date de la décision

Indiquer la date de la décision du jugement définitif ou de la décision mettant fin aux mesures de sûreté ou ordonnant la restitution du titre d'identité (passeport, CNI, titre de séjour)

### Juridiction ayant rendue la décision

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Tribunal correctionnel

Juge des libertés et de la détention (à compter du 30/09)